



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

## Le Forem et le secteur de l'industrie manufacturière et technologique soudés face à la crise

**Pour soutenir le secteur de l'industrie dans sa relance, le Forem a organisé une rencontre avec les partenaires sociaux du secteur. Objectif : partager un état des lieux post Covid-19 et s'accorder sur une série d'actions pour soutenir la reprise.**

Le Forem a rencontré les partenaires sociaux du secteur de l'industrie, représentés par Agoria Wallonie, ACV-CSC METEA et la MWB-FGTB. Cette rencontre visait à renforcer les actions du Forem vis-à-vis de leurs entreprises et leurs travailleurs pour les accompagner dans la reprise et les aider à relever les défis de demain.

### **Impact de la crise sur le secteur**

Le secteur de l'industrie manufacturière et technologique est l'un des plus importants de la Wallonie, représentant plus de 48.000 emplois salariés et plus de 2.000 entreprises.

La fermeture des frontières pour faire face à la propagation du Covid-19 a provoqué une chute des exportations et bouleversé l'approvisionnement des entreprises wallonnes actives dans ce secteur. De plus, les mesures de confinement ont fortement ralenti les activités de ces entreprises, voire les ont temporairement arrêtées. L'arrêt d'une grande partie des liaisons aériennes a également impacté les entreprises wallonnes du secteur aéronautique.

Cette baisse d'activités a entraîné une forte demande de chômage temporaire pour raison « Corona ». En mai 2020, l'industrie manufacturière représentait 20% des wallons bénéficiaires de cette disposition.

### **Accompagner la reprise du secteur**

Suite à cette table ronde sectorielle, les acteurs ont décidé de se revoir pour créer un comité stratégique qui rassemblera le Forem, Agoria, ACV-CSC METEA et la MWB-FGTB. Cet espace de dialogue visera à définir une série de pistes d'action sur base des discussions entamées, notamment en matière de développement des compétences des travailleurs occupés, d'insertion de demandeurs d'emploi sur les métiers critiques, et de gestion des restructurations ou licenciements collectifs. Les acteurs s'appuieront sur des leviers et outils existants, dont les 5 Centres de compétence positionnés sur ce secteur.